

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **11 août 2020**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de lotissement no 438, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2020-30 : LOT 2 070 095 (BOULEVARD PERROT)

La demande vise à permettre un lotissement dérogatoire, soit :

- Deux rues sans issue de type cul-de-sac qui ont une longueur respective de ± 376 mètres et de ± 148 mètres alors que la longueur maximale autorisée est de 125 mètres;
- Une rue dont l'emprise (largeur) est de 13,3 mètres alors que le minimum requis est de 15 mètres;
- Une intersection entre la nouvelle rue et le boulevard Perrot est de 71 degrés alors que le minimum autorisé est de 75 degrés.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 JUILLET 2020.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière
/sb
